



Communiqué de presse:

## **La casse de la convention collective de 1966 ne passera pas.**

Fédération nationale Sud Santé-Sociaux

A l'appel de sud santé sociaux, de la CGT action sociale et des collectifs syndiqués, non-syndiqués, 4000 travailleurs sociaux de la convention collective de 1966 se sont retrouvés à Paris devant la commission paritaire pour dire aux employeurs et aux négociateurs qu'ils refusaient la révision de la convention.

Ils étaient venus dire  
qu'ils ne voulaient pas les filières proposées par les patrons (porte d'entrée de la déqualification des emplois),  
qu'ils étaient contre l'instauration du salaire individualisé,  
qu'ils refusaient la logique d'entreprise et financière appliquée au secteur social.

Ils voulaient aussi exprimer leurs inquiétudes sur le fondement même de leur travail, sur le risque de ne plus pouvoir répondre aux besoins des personnes tant sur le plan santé ou santé mentale, éducatif ou acquisitions de droits fondamentaux.

D'autres salariés ont porté les mêmes revendications dans de nombreuses villes. La fédération Sud Santé Sociaux dénonce l'attitude des employeurs qui refusent d'entendre les salariés et qui comme à Paris, répondent avec les gardes mobiles et les lacrymogènes.

Le 22 juin, se tiendra la dernière commission paritaire du cycle de révision proposée par les employeurs, la Fédération Sud Santé Sociaux demandent aux fédérations syndicales de quitter la table de négociations comme l'exige de nombreux salariés.

Elle appelle d'ores et déjà tous les salariés à se mobiliser pour aller devant la paritaire le 22 juin dans l'unité la plus large.

Sud Santé-Sociaux  
70 rue philippe de girard  
75018 Paris  
Téléphone :  
01 40 33 85 00  
Télécopie :  
01 43 49 28 67  
E-mail :  
sud.crc@wanadoo.fr

Fait à Paris le 10 juin 2009